8me ANNÉE N° 383 PARAIT LE SAMEDI 28 Mai 1892.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LA LOI SUR LA PRESSE

Nos confrères de Paris et de la Province, commencent a s'occuper de cette grave question. Nous lisons dans le *"Petit Provençal"* sous la signature de Magon-Barbaroux.

Cela devait fatalement arriver.

Le gouvernement vient de proposer d'importantes modifications aux lois sur la presse ou du moins à la loi du 29 Juillet 1881.

Le prétexte apparent et avoué est de mettre la loi à la hauteur ... des crimes anarchistes. Le motif vrai est de réduire à néant les dispositions si libérales inaugurées en 1881 par le gouvernement républicain.

Il y a cinq à six ans que les opportunistes suivent une campagne acharnée contre la loi sur la presse et voilà qu'ils vont recueillir, enfin, le prix de leur persévérance.

Le projet du gouvernement serait signe de M. de Persigny ou du général Espinasse qu'il paraîtrait moins inique. Mais présenté par un ministre de la justice, qui passe pour être radical, et un président de Conseil qui s'honore, dit-il, d'être républicain, ce projet est une ignominie. Nous revenons simplement à la pourriture de l'Empire.

M. Loubet, qui s'est servi d'un article imprévu du Code pour faire une rafle sur deux ou trois cents anarchistes ou prétendus tels, ne se sent pas suffisamment armé contre une presse, tellement timide et tellement souple, qu'elle n'a pas osé protester contre des arrestations arbitraires.

Sus à cette presse ! On la tiendra d'autant mieux qu'elle ne bouge plus.

Je suis à peu près certain que cette loi sera votée aux applaudissements des mamelucks de la République et des gavés qui craignent qu'on leur reproche leurs souliers éculés d'autrefois.

On dit que l'histoire est un recommencement. Nous sommes prêts à rouvrir, pour nos libertés menacées, le cycle héroïque que Gambetta avait voulu fermer. L'oligarchie d'épiciers vaniteux et bêtes qui s'est substiuée à l'aristocratie abhorée le prend, vraiment, trop à son aise.

A force de nous chanter l'hymne du bulletin de vote, ces gens-là se figurent que notre courage a baissé au fur et à mesure que montaient leurs bourses.

Ce projet de loi qui rétablit la saisie préventive, c'est-à-dire la confiscation et l'arrestation préventive, c'est-à-dire la suppression de la liberté individuelle, ce projet de loi ne mérite pas une discussion, mais simplement une protestation indignée.

D'autre part, notre correspondant de Paris nous écrit:

Dans les couloirs de la Chambre on s'occupe beaucoup du projet de loi sur la presse, déposé par le gouvernement ; la grande majorité des députés est opposée à la modification proposée par le gouvernement comme inutile et dangereuse. On remarque d'abord que le point de départ de cette mesure restrictive de la liberté de la presse se trouve au Sénat et que le gouvernement s'est montré tout au moins peu habile de se faire vis-à-vis de la Chambre, l'endosseur d'une proposition émanée des représentants du suffrage restreint, il y a là de quoi susciter bien des préventions surtout dans les rangs de la majorité républicaine de la Chambre.

Mais le côté le plus vulnérable du projet, celui qui réunit déjà contre lui un grand nombre de députés de droite comme de gauche, c'est le caractère d'arbitrage qu'il revêt dans certains de ses articles. On considère que les mesures préventives qu'il met à la disposition du gouvernement pourraient avoir dans maintes circonstances, et surtout dans les périodes électorales, des conséquences graves ; quant à la liberté de discussion, l'on remarque justement que de telles lois peuvent devenir dangereuses entre les mains de gonvernements qui n'auraient pas la modération que les amis du présent Cabinet se plaisent à lui accorder.

Enfin, le ministre signataire de ce projet, M. Ricard, est loin d'avoir dans la Chambre une majorité sympathique en tant que personnage politique, et toutes ces causes réunies sont généralement jugées comme d'un fort mauvais augure pour sa proposition, pour lui même et certains pessimistes vont jusque-là, pour le Cabinet. Du reste, on prévoit généralement que la Commission qui va être nommée sera, en majorité hostile, et qu'elle se hâtera de déposer son rapport tendant au rejet du projet du gouvernement.

LE MANUEL DU DÉPUTÉ MINISTÉRIEL

DÉDIÉ A MAC-ADARAS

Un de nos lecteurs nous adresse un exemplaire de cette brochure qu'il a dédiée au Député de l'arrondissement. Nous en donnons le texte :

1· Ne jamais voter contre le ministère quelque bévue qu'il commette (naturellement)

2· Avoir toujours des regards aimables pour le banc des ministres.

3· Remonter les bretelles a un ministre s'il vient à les laisser glisser.

4· Assister à toutes les soirées ministérielles, si on vous invite.

5. Si un ministre demande la lune, la lui accorder.

6. Ne jamais croire aux défauts ni aux vices d'un ministre.

7· Le prendre toujours pour un homme très fort, très éminent, très capable, pour un aigle en un mot, même s'il est un crétin.

8· Empêcher le maroquin d'un ministre de se détériorer.

9· Prendre le deuil d'un ministre s'il vient à décéder.

10· Ne jamais toucher à la femme d'un ministre, ni à sa cuisinière.

11· Cracher quand un ministre crache, se moucher quand il se mouche et lui tenir la tête s'il est indisposé.

12· Être toujours empressé auprès d'un ministre, lui porter au besoin son chapeau, son pardessus lui refaire le nœud de sa cravate... et lui cirer les bottes s'il vous le demande.

13· Lui tailler de temps en temps les cors aux pieds.

14· L'Été, accompagner les ministres aux bains de mer et leur présenter leurs caleçons.

15· S'assurer, la nuit, si les ministres ont le sommeil paisible et régulier,

19· Ne plus manger ni boire pendant les crises ministérielles.

17· Tourner carrément le dos aux ministres tombés, et faire la cour aux ministres nouveaux.

Grâce a ces procédés d'une simplicité remarquable, les machines à voter, système Anglais, bréveté (S.G.D.G) réussissent quequefois, a faire passer un caporal au grade de sergent et a faire obtenir les palmes académiques au premier illétré venu.

Pour copie conforme.
PANURGE.

INFORMATIONS

Assurances de M. Giolitti.

Dans les cercles parlementaires de Rome, on croit savoir que M. Giolitti fera de très brèves déclarations à la réouverture de la Chambre sur l'intention du gouvernement de continuer, d'accord avec les empires du centre une politique pacifique. Il espèrerait ainsi dissiper les méfiances des puissances qui ne font pas partie de la triple alliance.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Programme de la Fête Patronale les 5, 6 et 7 Juin. — *Samedi 4.* — Tenue de l'important marché de la Pentecôte.

A 9 Heures. — Retraite aux flambeaux par " l'Harmonie Sisteronnaise ".

Dimanche 5 Juin. — A 7 heures : Salves d'artillerie. — A 11 heures : Réception de la société musicale " La Lyre des Alpes" de Digne. — A 2 heures: Sur la Place de l'Hôtel de Ville, Mât de cocagne, 2 beaux prix ; jeux divers. — A 3 heures : Place de la Mairie, Réunion des sociétés musicales " La Lyre des Alpes ", " Les Touristes des Alpes ", et "l'Harmonie Sisteronnaise". Défilé. — A 3 heures 1/2 : Boulevard de la Gare, Festival. A 9 heures : Retraite aux flambeaux.

Grand Feu d'Artifice. Nombreuses Piéces : Entr'autres la Grande Salamandre et un bouquet de 300 fusées, tiré par M. Salomon Martin de Saint-Etienne. — A 10 heures : Place de la Mairie, Grand Bal, illumination à giorno.

Lundi 6, à 10 heures. — Concours de bicyclettes, offert exclusivement aux amateurs des Hautes et Basses-Alpes.

Réunion de MM. les Veloceman à 9 heures, place de la Mairie. 1er prix : 50 francs et la moitié des entrées ; 2e Prix : la moitié des entrées. Au dessus de 10 entrées, l'excédant en sera attribué au 1er prix. Entrée 3 francs.

A 2 heures : Cours Saint-Jaume, Concert. — A 4 heures : Avenue de la Care, Concours Hippique. 1ere course, 1500 mètres, Galop pour chevaux de toute taille et de toute race. 1er prix : 50 francs et la moitié des entrées ; 2e prix : 20 francs et la moitié des entrées. Entrée 3 francs ; 2e course, 1300 mètres, Galop pour chevaux n'excédant pas 1 m 38, 1er prix : 35 francs et la moitié des entrées ; 2e prix : 15 francs et la moitié des entrées. Entrée 2 francs.

COURSE DES ALIBORONS

Course de lenteur, prix unique 15 fr. au dernier arrivé (Le cavalier montera faisant face à la croupe.)

Course de vitesse, prix unique 15 fr. MM. les sportmans devront être rendus au point de départ à 4 heures précises. — A 6 heures : Départ de " La Lyre des Alpes " — A 9 heures : Cours Saint-Jaume, Grand Bal.

Mardi 7. — Cours Saint-Jaume, Concours de Boules, 1er prix : 30 francs, une superbe écharpe et la moitié des entrées; 2e prix : la moitié des entrées. Entrée 2 francs.

Les 5, 6 et 7, Faubourg de la Beaume, Tir à la cible, prix : un permis de chasse Les fusils de chasse sont seuls admis.

NOTA. — Pendant toute la durée des fêtes, sur le Cours du Collège : Cirque, Carroussels à 2 et 3 étages, Tirs, Musées, Spectacles et amusements divers.

Sisteron, le 24 Mai 1892.

Pour la Commission des fêtes :
Le Président,
L. PEYROTHE.

Vu : Le Maire,
L. LATIL.

Les Trois Vieilles Tours —Au moment ou la question de conservation ou de démolition de tout ce qui reste de nos anciens remparts, passionne les seuls vrais Sisteronnais qui restent encore dans notre ville, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'historique de ces vieilles Tours.

La besogne est facile, nous n'avons qu'à puiser dans l'intéressant article que notre ami PAUL ARÈNE, a publié récemment dans *L'Echo de Paris*.

Quand et comment ces tours furent-elles bâties ?

Il est vraiment extraordinaire qu'on ne nous ait pas appris cela alors que nous étions à l'école ; il est plus extraordinaire encore que, depuis, je n'aie jamais songé à m'en informer. En France, décidément, nous négligeons trop l'histoire locale.

Mais voici qu'en furetant je découvre, sur la planche poudreuse d'un bahut, le premier tome dépareillé des annales de notre petite ville. C'est un bon ouvrage, parait-il, et qui pourra nous renseigner. Heureuse chance un jour de mistral !

Qui s'en serait douté ? Nos trois vieilles tours, peuplées d'oiseaux, vêtues de fleurs, d'aspect croulant et débonnaire, ont pourtant un passé héroïque.

Elles furent bâties, il y a de cela quatre cents ans, non par des rois ou des seigneurs, mais par de libres citoyens, en pleine tourmente d'invasion, dans le fracas des prises d'armes, à la lueur des incendies.

Un tas de nobles aventuriers, fuyards de Poitiers ou d'Azincourt, échappés au grand désastre de la guerre anglaise, pillaient alors gaîment le pays.

L'archiprêtre Arnaud, qui rançonna le pape et en fut béni, Reymond de Turenne — pas celui de Rocroi, un autre dont les bandes chantaient l'air que les Noël de Saboly, et plus tard l'Arlésienne, ont rendu célèbre — tous : chefs de routiers, capitaines de tards-venus, bandits de toute langue et de toute armure, volaient, massacraient et brûlaient.

Le roi était loin, les seigneurs se faisaient complices.

C'est alors que les bourgeois de Sisteron, une bourgade, presque un village, tout seuls et voyant qu'on ne les défendait point, résolurent de se défendre.

Il faut lire dans le beau livre — car c'est vraiment un beau livre que j'ai découvert, — le récit de ce grand effort d'une cité toute petite.

Dans un cadre héroïquement minuscule, que de dévouements et de sacrifices !

Rien ne coûte pour arrêter l'ennemi. Les chemins sont rompus, les faubourgs détruits, les moissons sont brûlées.

On improvise les tours, on surélève les remparts, on creuse les fossés, on fortifie les portes, on met les ouvriers en réquisition, on installe, à l'intérieur, des moulins et des fabriques d'armes. Il y a la commission des subsistances et la commission de la guerre. On taxe les biens ; on fait le recensement des vivres, y compris le blé et le vin de la prébende du chapitre.

Tout le monde est soldat, avec son poste désigné d'avance au rempart, tout le monde, même les prêtres qui se plaignent d'abord, n'étant pas d'humeur belliqueuse, et, finissent par se résigner à monter la garde au Grand-Portail.

Puis, cela fait, nos bons bourgeois, riches hommes, artisans et laboureurs, prennent de force dans l'église la bannière royale, vague symbole de patrie, ils appellent à la rescousse les cœurs vaillants des environs, et choisissent, pour diriger la défense, Jean Siméonis, un avocat, un simple légiste, que l'amour du sol natal transforme en héros.

On dirait ces choses d'hier : elles se passaient vers 1350

Nous livrons aux méditations de nos mameluks municipaux, cette page d'histoire locale, persuadé qu'ils trouveront un salutaire enseignement et un souffle de patriotisme assez puissant pour les faires renoncer aux actes de vandalisme qu'ils projettent.

Alcazar-Théâtre. — La Troupe Meissel a débuté jeudi dans le *Mari Jaloux*, vaudeville en un acte et le *Maître d'Armes*, pantomime en 6 tableaux. Les artistes composant cette troupe ont été très applaudis dans les parties capitales du programme et dans les intermèdes. Ce soir samedi : *La Consigne est de ronfler*, vaudeville. *L'Auberge de la bonne vieille*, pantomime en 3 tableaux ; demain dimanche pour les adieux de la Troupe : *Boulanger et Modiste*, vaudeville en 1 acte ; *Le Capitaine Mandrin*, pantomime en 6 tableaux.

Le prix modique des places permet à toutes les familles d'aller passer nne bonne soirée à l'Alcazar.

ETAT CIVIL

Du 19 au 26 Mai 1892.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATION DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Sartori Joseph-François 57 ans.

Clamensane. — Dans la nuit du 20 au 21 courant, vers une heure du matin, des malfaiteurs ont fracturé la porte du magasin d'épicerie et tabacs du sieur J. Burle.

L'effraction a éte opérée au moyen d'outils *empruntés* à un entrepreneur dont on a préalablement enfoncé le coffre qui les contenait. Ces hônnêtes aigrefins, sur la piste desquels la police se trouve, ont emporté divers objets de mercerie, du tabac et après avoir ouvert les tiroirs du comptoir ont fait main basse sur la recette. Ils n'ont laissé qu'une piéce de 10 francs en or qui, dissimulée dans un coin du tiroir, a échappé à leurs investigations.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée — Excursion à la Fontaine de Vaucluse Dimanche 29 Mai 1892. *Train spécial d'excursion à marche rapide et à prix réduits aller et retour dans la même journée.* — Départ de Marseille 8 h. 10 matin — Arrivée à l'Isle sur Sorgue 10 h. 23 matin — Départ de l'Isle sur Sorgue 9 h. 40 soir — Arrivée à Marseille 11 h. 54 soir.

D'accord avec la Cie P.-L.-M., la Société des Voyages économiques fait émettre du 20 au 28 Mai 1892 inclusivement dans son bureau de la rue Cannebière, 16, à Marseille, des billets d'excursion combinés donnant droit :

1° — Au transport en chemin de fer de Marseille à l'Isle sur Sorgue et retour ;

2° — Au transport en voiture de l'Isle sur Sorgue à la Fontaine de Vaucluse et vice versa ;

3° — A un déjeuner à la Fontaine de Vaucluse ;

4° — A un dîner à l'Isle sur Sorgue.

Prix de l'excursion complète : 1re classe 19 francs. — 2e Classe, 17 francs. — 3e classe, 15 fr. (Timbre quittance non compris.) — *Le nombre des places est limité.*

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés à la gare de Marseille St-Charles et au bureau de la Ville de la Cie P.-L.-M. 17, rue Grignan.

CHRONIQUE PARISIENNE

Le Salonisme triomphe. Tous les Salons sont ouverts, ceux du monde et ceux où l'excentricité à l'huile ravacholise si cruellement, — sans compter les boudoirs qui ne chôment pas non plus, témoin le joli bruit du procès Deacon. Oui, tous les Salons, des Champs-Elysées, du Champ-de-Mars et d'ailleurs : tous, je vous assure que c'est beaucoup, c'est presque trop. Non pas qu'il ne s'y trouve de belles et suggestives maîtresses-œuvres, de ces pages magistrales qui font passer condamnation sur tout un lot de médiocrités. Ce lot là, hélas ! n'est-il pas le gros lot, par le temps qui court ? Pour un Puvis de Chavannes, il sera beaucoup pardonné, dit le Seigneur, et après lui répète Armand Silvestre, l'auteur exqui de cette œuvre délicieuse *Les Soleils Couchants*, qui vient de paraître chez Charpentier et Flasquelle, et qui est son prophète en critique. Malheureusement, il n'est qu'un Puvis de Chavannes, comme il n'est qu'un Silvestre ; et les autres sont légion. Oh ! ces autres ! La bourgeoisie de l'art !

Saluons donc, mais à la papillonne, si vous le voulez bien, et en nous contentant de saluer d'un coup d'aile les seules toiles qui nous paraîtront de choix.

Aux Champs-Elysées d'abord.

Une superbe et attirante composition de Benjamin Constant ; le *Léon XIII* de Chartran, et le *Renan* de Bonnat (les extrêmes se touchent !) ; le *Huningue* sensationnel et tout vibrant de patriotisme de Detaille — portez armes ! un ban ! — encore une toile des plus brillantes de Gabriel Ferrier, l'admirable plafond des *Bouquetières aériennes*, destiné a l'Hôtel-de-Ville ; l'entraînante *Défense du Pont* de Berne-Bellecour ; le *Médecin malade* de Viber et les *Espagnols* de Worms ; la *Posada* de Vuillefroy ; l'hypnotisante *Dryade* de Henner, qui est toujours lui même, c'est-à-dire un grand maître, au pinceau puissant et à la pensée profonde ; l'*Entrée de Louis XI* de Tattegrain ; des vues de Marseille de MM. Allègre et Olive ; les *Conspirateurs* de Gérôme ; les *Baigneuses* de Berthaut ; la *Bonne au chaudron* de Falguière ; le *Guêpier* de Bouguereau, oh ! oh !..! plus quelques beaux morceaux à la sculpture : le *Regret* de Mercié ; *Bellone* et *Galathée* et *Pygmalion* de Gérôme : les *Tigres* de Caïn fils ; le *Repos* de Boucher : la *Gloire de la République* de Peynot et le buste de Noblet par Steüer.

Au Salon de la nouvelle société de l'*Union libérale*, il convient de signaler tout particulièrement l'envoi du paysagiste de grand talent, M. Paul Comble — un maître de demain, comme l'écrit dans l'*Evènement* notre excellent confrère Gonzague-Privat.

Au Champs-de-Mars, le *Frais Printemps* de Callot ; l'*Etude* de Gironde ; la *Maison de Socrate* de Cazin ; les *Deux Voitures* au spirituel contraste, de Berg ; *A sa Toilette* de Lee-Robbins ; le *Rêve de Dante* de La Touche ; la très jolie toile de Gervex, *Entre la Coupe et les Lèvres ;* le *Chasseur de bécasses* de Salzedo, l'excellent maître bordelais, toujours intéressant et dont la conscience et la sûreté artistiques s'affirment toujours davantage dans une incontestable autorité ; la paradoxale *Descente de Croix* d'un Christ anarchiste, par Jean Béraud ; des portraits, beaucoup de portraits, très fins, très beaux notamment celui de Meissonier par Desmoulins ; l'*Hiver*, un chef-d'œuvre de Puvis de Chavannes ; le *Secret* d'Agaete ; la *Femme à la Souris* de

© VILLE DE SISTERON

Girardot ; la *Carmencita* — Ollé ! Ollé ! — de Sargent ; une *Vénus* de Gervex, et une *Servante* Frappa ; l'adorable *Portrait d'Enfant* de Stevens; une *Danseuse* bien fin de siècle et finement spirituelle de Carrier-Belleuse ; deux Carolus Duran de toute beauté et quelques morceaux de choix à la sculpture, la *Danseuse* de Leroux, l'*Ecclésiaste* de Michel Malherbe, la *Femme couchée* de Saint-Marceau et la *Lionne* de Peter

Ouf ! Et ce n'est pas tout. Les *Indépendants* m'appellent ; les *Incohérents* me font psst; les *Impressionnites* me hélent; et les *Symbolistes* tentent de m'attractionner.

Comme se serait beau la peinture . . . s'il n'y avait pas tant de peintres !

J'essaye de fuir. L'Exposition de photographie m'arrête au passage. Je me sauve. On m'accroche. Ce sont les vélocipédistes. Ah ? non alors ! Non ! Non ! Assez d'Exposition ou je me fais anarchiste !

Va te faire lanlaire. Ouah ! ouah ! ouah ! Pouah ! quels sont ces vacarmes odieux? Quelle est cette pistilence de chenil ? . . Encore une ! . . . L'Exposition canine ! Mon Dieu, de quels crimes avons-nous donc chargé notre conscience pour renouveler ainsi les plaies d'Egypte ?

Heureusement qu'après celle-là — non décidément tant de chiens, qu'elle horeur ! — il y aura celle de la Société d'horticulcuture. Des roses, des roses, et de jolies Parisiennes ! A la bonne heure, on pourra respirer ! Une ivresse ! Un régal !

O. JUSTICE.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 25 Mai 1892

Le marché est plus animé et la séance finit en reprise sensible. On côte le 3 o|o ancien 98.12 ; le nouveau 98.30 ; le 4 1|2 105.07. L'Italien est bien tenu à 91.47. Le 3 o|o Portugais est demandé à 29 11/16 sur la nouvelle de la conclusion définitive de l'emprunt.

Le Crédit Foncier s'échange à 1208. La Banque de Paris fait preuve d'une grande fermeté à 671. La Société Générale reste sans changement à 465.50 prix qui fait ressortir le placement à plus de 5 o|o. Le Crédit Lyonnais se maintient en bonnes tendances à 790.

Les actions du Canal de Toulouse sont l'objet d'un bon courant d'affaires à 54. Pendant toute la durée de la construction un intérêt statutaire de 25 francs leur est garanti. On sait que cette affaire dotée d'une subvention de l'Etat a été présentée au public par le Comptoir des Fonds nationaux.

Les chemins Economiques font 405.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le marché du comptant s'occupe beaucoup de la part Explosifs Industriels c'est cette société qui est propriétaire du brevet de la Fulminite le nouvel explosif expérimenté récemment à Fontainebleau avec tant de succès.

Les parts ne coûte encore que 40 fr. environ mais il faut s'attendre a une plus-value considérable. La Fulminite étant destinée à remplacer un peu partout, dans les grands travaux publics, les divers exploisifs actuellement employé.

Pour n'être pas trompés ni volés.

Certains marchands, voulant gagner davantage, introduisent de mauvais savons dans des boîtes et enveloppes ayant renfermé du Congo. Pour découvrir cette fraude honteuse et n'être pas volés, ouvrez les boîtes : Chaque pain de Congo doit porter le nom de l'inventeur : *Victor Vaissier* et le titre : *Savon des Princes du Congo*.

PILULES OCO

Dépuratives et Purgatives

Ces pilules, composées de végétaux, purgent très lentement sans donner de coliques ; elles expulsent de l'estomac et des intestins les matières bilieuses ou muqueuses qui l'encombrent, et régularisent l'appétit. Les **Pilules Oco** dépurent le sang et sont d'une très grande efficacité pour toutes les maladies de la peau.

LE BAUME OCO évite toute opération et guérit merveilleusement les *anthrax, panaris, clous, abcès, ulcères, eczémas, dartres, piqûres, brûlures, démangeaisons* et toutes plaies quelle qu'en soit la nature.

Prix du Baume OCO .. 1 fr. 60 le pot.
Prix des Pilules OCO .. 2 fr. 50 la boîte

DÉPOT GÉNÉRAL
PHARMACIE CHAUMEL, 87, RUE LAFAYETTE, PARIS
et dans toutes les Pharmacies

Envoi franco contre Mandat ou Timbres poste

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

RHUMES CATARRHE COQUELUCHE
Sirop **DEHARAMBURE**
CENT ANS DE SUCCÈS. Tres Pharm. 1'60

ETUDE
de Me Pol BOREL
licencié en droit, avoué
à Sisteron (Basses-Alpes)
successeur de Me REMUSAT.

VENTE

Sur FOLLE ENCHÈRE

APRÈS

saisie immobilière

Il sera procédé le mardi vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

A la revente aux enchères publiques, au Palais de Justice de la ville de Sisteron, á neuf heures du matin, à l'audience des Criées du Tribunal Civil y séant, en vertu :

1· D'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncé et faute par M. Fernand Maurel, ancien notaire, domicilié et demeurant à Marseille, qui est demeuré adjudicataire au prix de Trois mille cinquante frs. des immeubles ci-après énoncés, d'avoir payé le montant du bordereau de collocation délivré à Madame veuve Aurouze, née Sarlin Marie-Anne, propriétaire, domiciliée et demeurant à Volonne, créanciére colloquée dans l'ordre ouvert aprés cette adjudication ; ledit bordereau signifié à l'adjudicataire susnommé avec commandement par exploit de Richaud, huissier à Marseille, en date du vingt avril 1892, enregistré :

2· De l'article 733 du code de procédure civile.

A la requête

De Madame Veuve Aurouze, prénommée et qualifiée, ayant pour avoué Me Pol BOREL, exerçant en cette qualité près le Tribunal Civil de Sisteron, y demeurant ;

Sur Folle Enchère

des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de Turriers et de Bellafaire.

Désignation des immeubles situés à Turriers.

PREMIER ET UNIQUE LOT

Deuxième du Cahier des Charges.

1· Vaste propriété cultivable, avec prairie en haut et prairie en bas, quartier de dessous Rulle, complantée de divers arbres, de la contenance de un hectare, 96 ares, 50 centiares, numéros 228, 229, 230, section B, confrontant : au levant, vallon de Baille ; au couchant, aire, régales et bâtiments du saisi.

2· — 3e lot du cahier des charges : Prairie dite Champ de la Foient, quartier de Rulle, confrontant : du levant, vallon et Isnard ; au midi, François Tourniaire, d'une contenance de 13 ares, 30 centiares, numéro 256, section B du plan.

3· — 4e lot du cahier des charges Maison, hameau de Rulle, composée de cave, de deux rez-de-chaussée, partie de premier étage avec galetas au dessus et partie de rez-de-chaussée seulement, construite en maçonnerie et couverte en tuiles, numéro 338 bis, section B, ayant un sol de 29 centiares, confrontant : au levant, et au couchant, rues.

4· — 5e lot du cahier des charges : Ecurie, grenier à fourrage au dessus, hameau de Rulle, avec poulallier attenant, construit en maçonnerie et couvert en tuiles, confrontant : au couchant et au midi, passages, ayant un sol de 50 centiares, section B, numéro 232, y compris une cour formant les numéros 232 et 240, ayant une contenance de un are cinquante centiares.

5· — 6e lot du cahier des charges : Autre cour, même hameau de Rulle, confrontant de tous côtés, le saisi, ayant un sol de vingt-cinq centiares, section B, numéro 239 du plan.

6· — 7e lot du cahier des charges : Jardin, même hameau, confrontant ; au midi, chemin ; au nord, passage, de la contenance de trente-cinq centiares, numéro 234, section B.

7· — 8e lot du cahier des charges : Aire à fouler, confrontant : au levant, midi et nord, le saisi, même hameau, de la contenance de trois ares, quatre-vingts centiares, section B, numéro 231.

8· — 9e lot du cahier des charges : Terre cultivable, quartier des Eyrouelles, complantée de quelques arbres, confrontant : au levant, Aude ; au couchant, vallon, de la contenance de soixante-dix-sept ares, cinquante centiares, numéro 265, 266, 267, section B du plan.

9· — 10e lot du cahier des charges : Labour où se trouve radiqué un gros noyer, quartier de pré Partas, confrontant : au levant, Rolland ; au couchant, Nicolas, de la contenance de trente-deux ares, cinquante centiares, numéro 212, section B. du plan.

10· — 11e lot du cahier des charges : Labour, prairie, quartier de l'Agulancier, confrontant · au levant, Baille ; au couchant, Nicolas, de la contenance de un hectare, vingt-deux ares, soixante-dix-huit centiares, numéros 1367, 1368, 1369 et 1370, section B.

11· — 12e lot du cahier des charges : Terre cultuvable, quartier du Rieu du désert, confrontant : du couchant, Francois Touche : au levant, chemin, de la contenance de quarante-quatre ares vingt centiares, numéro 1382, section B. du Plan.

12· — 13e lot du cahier des charges : Labour et prairie quartier des Saiques, confrontant : du levant, chemin : du nord et du midi, chemin, de la contenance de un héctare trente-quatre ares, vingt centiares, numéros 1391, 1392, 1393, 1395, section B. du plan.

13· — 14e lot du cahier des charges : Bois, essence fayard, quartier de la Plautrière, de la contenance de soixante-neuf ares, vingt centiares, confrontant : au levant, Tiran ; au couchant, la commune, numéro 572, section B, du plan.

14· — 15e lot du cahier des charges : Propriété cultivable, quartier de la prise, terroir de Turriers, confrontant : Baille Joseph et vallon, de la contenance d'environ vingt-cinq ares, numéros 189, section B, du plan.

Immeubles situés à Bellaffaire

15· — 16e lot du cahier des charges : Propriété en nature de vignes, sise sur le territoire de la commune de Bellaffaire, quartier de Sarret, confrontant : du levant, et du midi : Auguste Touche ; du nord, chemin ; et du couchant la commune, d'une contenance d'environ dix-neuf ares, soixante-dix centiares, comprise sous le nnméro 157, de la section A du plan.

Mise á prix : Mille francs,
ci. . . . . 1000 francs.

Ces immeubles avaient été saisis, suivant procès-Verbaux de Mégy, huissier à Volonne, en date le premier des six, sept, huit, dix-neuf, vingt et vingt-un mars, mil huit cent quatre vingt-trois, transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le six avril 1883 v. 33, numéro 14 ; le second, des quatre avril, trois et quatre Juin 1879, aussi dénoncé et transcrit au même bureau, vol. 29, numéro 20 les immeubles compris sous les deux derniers numéros ci-dessus ont été saisis à la requête du sieur Eugène Aurouze, rentier à Volonne et les immeubles compris sous les treize premiers numéros ci-dessus ont été saisis à la requête du sieur Théophile Butet, employé de la Compagnie P.-L.-M. en retraite á Marseille.

Enfin et par procès-verbal de Beinet, huissier à Sisteron, à la date des sept et neuf octobre 1885, dénoncé et transcrit au même bureau, le 27 du même mois, les immeubles ci-dessus ont été saisis à la requête du sieur Maurel Fernand, ancien notaire, domicilié, rue des Princes, numéro 12, lequel a été subrogé aux poursuites commencées au nom des sieurs Butel et Aurouze, prénommés suivant jugement du Tribunal de Sisteron en date du 29 mars 1886, enregistré, signifié et mentionné en marge des transcriptions des saisies ci-dessus.

A l'audience publique des criées du Tribunal civil de Sisteron, les immeubles dont la désignation précède ont été adjugés le 6 octobre 1886, audit M. Maurel Fernand, aujourd'hui demeurant à Astros, près Vidauban, lequel avait pour avoué constitué, Me Rémusat.

La dite vente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges, déposé, pour parvenir à l'adjudication, au greffe dudit Tribunal, et en outre à la charge des frais de folle enchère et sur la mise à prix ci-dessus indiquée.

Pour extrait :
L'Avoué poursuivant,
POL BOREL.

Enregistré à Sisteron, le
mil huit cent quatre-vingt-douze Folio, . Case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : ALLEMAND.

OUTILLAGE D'AMATEURS
et d'Industrie
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE

A. TIERSOT, bté s.g.d.g.
16, rue des Grenilliers, 16, PARIS
Premières récompenses à toutes les Expositions
Fabrique de **Tours** de tous systèmes et de **Scies mécaniques et scies à découper** (Plus de 60 modèles).
OUTILS de toutes sortes
BOITES D'OUTILS
Le Tarif-Album (plus de 270 pages et 700 gravures) envoyé franco contre 0 fr. 65.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2f50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNal A PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	à chair (très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

La Crémeine de ALFRED DUDOUY ✻✻ Agte de Ctx des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

10,000 Attestations de Fermiers Éleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concesnrs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à 25 kilos = 16 francs (mandat-poste), 50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail — 75, RUE WAGRAM, 75 — AU MANS (SARTHE)

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris et blancs leur couleur de première jeunesse et enlève les pellicules. En flacons de deux grandeurs, prix très modiques. — Chez les Coiffs. et Parfs. Dépôt : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

SAVON ANTISEPTIQUE AU COLDRON BORATÉ

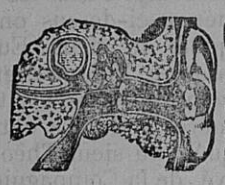

GUERISON DE LA SURDITÉ

Les TYMPANS ARTIFICIELS, brevetés, de NICHOLSON, guérissent ou soulagent la Surdité, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la Surdité, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces TYMPANS et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositi

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'H. nneur

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

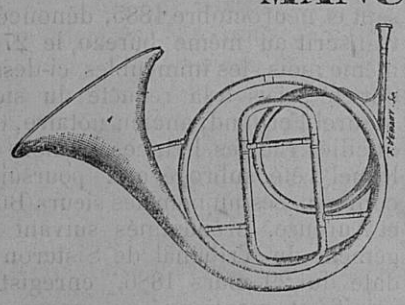

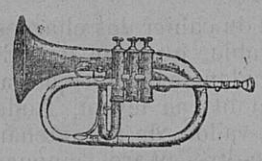

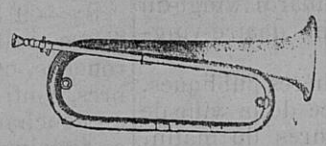

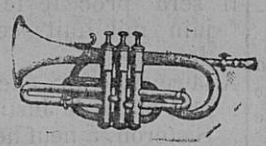

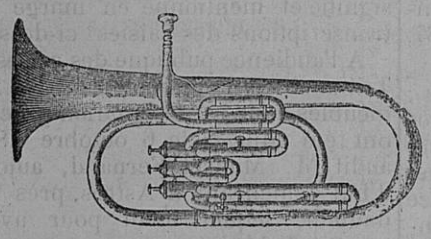

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succurssale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PRIME DE NOTRE JOURNAL

Les Célestins

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS — CHAQUE BOUTEILLE CONTIENT EXCELLEMENT UN LITRE

0 fr. 30 LE LITRE — Eau Minérale Naturelle de Vals (*Ardèche*). *Contient un gramme et demi de bi-carbonate de soude (sel de Vichy).* *Eau de table hygienique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.* — 70 % de RABAIS

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME *à nos abonnés et acheteurs au numéro*

15 fr. la Caisse de 50 Bouteilles

Port à part et en plus au moment de la livraison. Toutes les expéditions se font de Vals (Ardèche), dans les 15 jours de la demande, contre mandat-poste adressé à l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON